

Réf: Dossier 364532

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PROSPERIS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Corniche,  
Lot 9122, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/09/2013 reçus par Me BLAISE YANNICK DAUGAUX-KOUASSI, Notaire, enregistrés, le 09/10/2013, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
PROSPERIS »

Objet : - La propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, tous biens et droits immobiliers, terrains ou construction;  
- La mise en valeur, la gestion, l'administration, la location desdits terrains et constructions, ainsi que de tous biens appartenant à des tiers;  
- La construction sur les terrains que la société aura à sa disposition de tous bâtiments et autres ouvrages nécessaires à la réalisation à son objet social;  
- Tous emprunts avec ou sans garanties, aux fins de réalisation des opérations ci-dessus;  
- La construction et la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières, tant pour son compte que pour le compte des tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Corniche,  
Lot 9122, Ilot ND

Dirigeant(s) M ROUX THEODROS SERGE  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B40-00129 du 29/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 29/11/2024

